

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

Journée nationale de partenariat public-privé :

## Le président Faure fait du secteur privé un tremplin pour la croissance de l'économie nationale

P.3



INAM, à l'écoute de ses abonnés sur 8220; WhatsApp (98 76 69 84 ou le 98 91 51 07) P.4

Opération feux tricolores :

De la nécessité d'insister sur les conduites à tenir lorsque le feu orange s'allume



Identification biométrique de la population

P.5

Les médias outillés et envoyés en mission



Recrudescence de la dépigmentation de la peau noire au Togo :

P.4

### L'association NUNYA en guerre contre ce fléau



Climat des affaires/Bon élève :



La ministre Sandra Ablamba Johnson

Le Togo parmi la cohorte des 55 pays pilotes du "Business Ready" retenus par la Banque Mondiale

P.3



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



## Togo : Désormais des examens nationaux pour les parcours licence et master

Le gouvernement togolais a décidé d'introduire, à partir de l'année académique 2023-2024, des Examens d'État ou des examens nationaux dans tous les établissements d'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés. Cette option de l'État togolais a été rendue publique par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, prof Ihou Wateba à travers un arrêté qu'il a signé jeudi 24 août 2023. La décision vise à renforcer la qualité de l'enseignement supérieur au Togo.

Face à la croissance de la demande des inscriptions au supérieur, l'expansion des systèmes d'enseignement supérieur et l'émergence des établissements privés d'enseignement supérieur ont des implications directes sur la qualité de l'enseignement, de la formation, des compétences, voire sur la reconnaissance des diplômes délivrés, l'État introduit un examen unique pour la Licence

et le Master. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des offres de formations harmonisées « Cette décision reflète la préoccupation constante du gouvernement de garantir la qualité de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, la fiabilité et la crédibilité des diplômés au niveau national et international, tout en favorisant la mobilité et l'insertion professionnelle des diplômés », a expli-



Prof Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

qué le prof Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le ministre précise que « pour l'année académique 2023-2024, les Examens d'État ou les examens nationaux se concentreront sur les unités d'enseignement des

semestres 1 et 2 des parcours de Licence et de Master, en conformité stricte avec les programmes de formation harmonisés », précise-t-on. L'autorité compte mettre en place des commissions spécialisées pour étudier et résoudre d'éventuels problèmes

spécifiques qui pourraient découler de la mise en œuvre de cette réforme. Tout en comptant sur la collaboration de tous pour la mise en œuvre de cette innovation, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rassure les apprenants et le corps enseignant en outre que d'autres modalités relatives à l'organisation de ces Examens d'État ou examens nationaux seront définies par arrêté ministériel. Cependant nombreux sont ceux qui se demandent si les évaluations semestrielles des enseignants seront-elles encore valables?

Carole A.

## Honoré Adontui prend les rênes du PPT

Le 16 août 2023 à Lomé s'est tenue l'assemblée générale élective et statutaire du Patronat de la presse togolaise (PPT). Isidore Akollor, président jusque-là, a passé le flambeau à Honoré Adontui, élu par le congrès.

Le nouveau président du PPT, après avoir loué le travail abattu par ses prédécesseurs, a dessiné la feuille de route de son mandat.

«Il s'agit pour nous d'assurer la continuité avec les défis de l'heure notamment les implications de la convention collective et du nouveau code de la presse et de la communication. En effet, l'application intégrale de ce nouveau code qui fait de nos organes des sociétés de presse, a engendré de nouvelles charges tout comme la convention collective. Nous devons alors nous réinventer pour survivre. La formation de nos membres sur des thématiques allant dans le sens de la compétitivité et de la viabilité de nos entreprises de presse demeure une priorité des priorités. Ceci débouchera sur la recherche des moyens à travers de microprojets, l'autre chantier sur lequel nous allons beaucoup travailler», expose-t-il.

Titulaire d'un master en Management des Ressources Humaines et d'une maîtrise en Linguistique, Honoré Adontui, directeur de publication du bihebdomadaire Le Correcteur, prend la tête d'une organisation qu'il connaît très bien, pour avoir été Secrétaire chargé aux stratégies commerciales, marketing et publicité (2016-2018) et Trésorier gé-



Honoré Adontui,

néral (2018-2023). Il sera aidé dans sa tâche par quatre membres du Bureau exécutif et aura pour conseiller le président sortant. Dans le journalisme depuis une vingtaine d'années, pétri de compétences diverses, Honoré Adontui compte puiser dans ses acquis académiques et professionnels afin d'apporter un plus au combat pour une presse plus indépendante et viable économiquement, une presse plus respectée.

Il ne fait pas mystère de ses recettes pour relever ces défis : «Pour nous imposer davantage, je voudrais nous appeler à plus de rigueur et d'abnégation».

Nouveau bureau Exécutif du PPT  
Président : Honoré ADONTUI (Le Correcteur)  
Vice Président : Francisco NAPO-KOURA (Tampa Express)  
Secrétaire Général : Sylvestre BENI (La Manchette)  
Trésorier Général : Ambroise KPONDJO (The Guardian)  
Trésorier Général Adjoint : Medard AMETEPE (Liberté)  
Conseiller : Isidore AKOLLOR (Actu Express)

afrikdepeche.tg

## Inscription frauduleuse sur les listes électorales : La CENI intraitable !

Afin d'aboutir à des listes électorales qui respectent le principe sacrosaint d'« un électeur, une voix », fondamental pour des élections crédibles, la commission électorale nationale indépendante CENI a poursuivi après la fin du processus du recensement, les activités de l'apurement des listes. Cet apurement qui vise une organisation des élections législatives et régionale crédibles et justes a permis de déceler 91 000 cas de doublons dont un citoyen reconnu coupable pour s'être inscrit 13 fois sur des listes électorales avec des noms et prénoms différents.

La CENI vient pour une première fois au Togo de traduire en justice un citoyen qui s'est fait enrôlé plus d'une fois sur les listes électorales. En effet, ce Togolais qui s'est fait enrôler plus d'une fois (13 fois en l'occurrence) sur les listes électorales a été condamné par le tribunal de grande instance de Lomé à 12 mois de prison ferme, a annoncé par communiqué la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le citoyen présenté sous le nom de Esso-Hana Waré est reconnu coupable de s'être « fait inscrire sur 13 listes électorales avec des noms et prénoms différents, manifestement usurpés », a souligné la CENI sans toutefois préciser dans quelle zone il s'est fait enrôler. Malgré le code électoral qui l'indique clairement, c'est la première fois au Togo depuis 1993 qu'un électeur est sanctionné pour s'être indûment enregistré sur les listes électorales. Et ceci est à mettre à l'actif de la CENI de Yago Dabré. Décriée comme étant la plus inopérante, cette



Yago Dabre, Président de la CENI

CENI a néanmoins fait preuve d'audace en montrant sa volonté de lutter contre la fraude électorale. Au Togo, l'opposition a toujours dénoncé les différents processus électoraux comme étant entachés de fraudes. Même la dernière opération d'enrôlement des électeurs qui s'est déroulée d'avril à juin 2023, elle l'a encore critiquée comme ayant fait la part belle à l'enrôlement des mineurs et des étrangers avant d'exiger sa reprise dans la zone maritime. Une demande rejetée par le CPDC.

Au Togo, non seulement le recensement des électeurs mais aussi le vote donne lieu à des fraudes. Jamais aucun des auteurs de ces tentatives de fraude n'a été inquiété, ce qui fait croire que ces tentatives profitent à une partie de la classe politique. Si jusqu'ici aucune CENI n'a eu le courage d'appliquer le code électoral, la suite judiciaire donnée à l'enrôlement multiple à l'actif de Esso-Hana Waré remet la pendule à l'heure. Elle devrait décourager les auteurs et complices de fraude. Désormais, ils doivent savoir qu'ils ne sont plus à l'abri de sanctions.

Il appartient maintenant aux citoyens et à la classe po-

litique de saisir les juridictions en respect du code électoral, chaque fois que des gens prennent la liberté avec le code en se livrant aux fraudes électorales. En attendant que d'autres suites ne soient données aux cas de doublons détectés lors de l'apurement du fichier électoral.

Essobiou A.

**CHRONIQUE**  
*de la Semaine*

---

Responsable

---

Directeur de la Publication

---

Rédactrice en Chef

---

Rédaction

---

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

## Journée nationale de partenariat public-privé : Le président Faure fait du secteur privé un tremplin pour la croissance de l'économie nationale

«Personnes, aucun secteur ne sera laissé de côté», a promis le président Faure Gnassingbé dans le cadre de l'exécution de sa politique de développement intégral du Togo. Pour conforter la position du secteur privé dans l'environnement favorable créé par le gouvernement, une journée nationale de partenariat public-privé (JN-PPP) aura lieu à Lomé.

Le Gouvernement togolais se prépare activement à travers le comité de concertation Etat-secteur privé à organiser le 5 septembre prochain à Lomé, la première édition de la Journée nationale de partenariat public-privé (JN-PPP). Cette initiative gouvernementale va réunir les représentants de l'État togolais, les organisations patronales et consulaires (CNP, AGET, CCI) et l'ensemble des opérateurs économiques.

En effet le secteur privé togolais est en croissance depuis plusieurs années et contribue efficacement au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Afin d'accompagner ce secteur, le gouvernement, à travers sa Feuille de route 2020-2025 a mis en place diverses mesures d'accompagnement pour favoriser un environnement propice aux entreprises privées. C'est donc dans l'optique de faire connaître davantage ces réformes, qu'il a été instauré cet événement autour du thème : « Secteur Privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie nationale ». Cette rencontre qui réunira outre les représentants des organisations patronales et consulaires, l'ensemble des opérateurs économiques installés au Togo, sera un

cadre d'échanges d'une part, entre les membres du gouvernement et les principales administrations publiques, et d'autre part, le monde de l'entreprise au sens large. Une occasion pour le gouvernement de présenter au secteur privé les principales réalisations et réformes entreprises depuis plusieurs années. Les entreprises privées constituent le moteur de l'économie nationale et sont un important pourvoyeur d'emplois. Les échanges seront consacrés à la feuille de route gouvernementale 2025 et aux réformes engagées pour améliorer le climat des affaires. In fine, cette Journée doit devenir un événement de référence du dialogue public-privé et le rendez-vous incontournable entre le monde de l'entreprise et les décideurs politiques du Togo. Cet événement, organisé avec le concours de la Coopération allemande, vise à renforcer la confiance mutuelle entre l'Etat et le Secteur Privé pour un développement socio-économique inclusif de notre pays. Le secteur privé est en croissance depuis plusieurs années. En 2022, le PIB du Togo a augmenté de 5,3%, dont 2,3% est attribuable au secteur privé. Il est diversifié et comprend une gamme de secteurs variée, notamment l'agriculture, le commerce, les services et



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

l'industrie manufacturière. Le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures d'accompagnement comme l'ouverture d'un guichet unique pour les investisseurs, la simplification des procédures administratives et la promotion des exportations. Ce dispositif a contribué à créer un environnement plus favorable aux entreprises privées.

### L'entraide entre l'Etat et le secteur privé est très forte

Le secteur privé occupe une place stratégique dans l'économie togolaise. Le développement national ne saurait être résilient ni profitable à tous sans sa contribution. C'est une réalité qui n'est pas balayée du revers de la main par les autorités en charge de la gestion du pays. Par conséquent, elles mettent les moyens à la disposition des acteurs et créent pour eux les conditions favorables à leur existence.

Le secteur privé a été un acteur important de la réussite du Plan national de développement (PND 2018-2022). Pour la mise en œuvre de ce programme quinquennal, il a été appelé à contribuer à 65% des 4 622 milliards de francs CFA nécessaires au financement du Plan. C'est bien une preuve de l'importance du secteur privé aux yeux du gouvernement.

### Hausse des dividendes

On peut définir les dividendes comme des sommes versées à titre de revenus par une entreprise à ses actionnaires. Au Togo, l'Etat a enregistré une augmentation des dividendes en 2022. C'est la première hausse depuis 2018. En réalité les dividendes issus des participations financières de l'Etat ont connu une hausse de 6% en 2022. Ils ont atteint 15,5 milliards de francs CFA contre 14,6 milliards de francs en 2021. Quelques années plus tôt,

c'était 27 milliards de francs qui ont régressé au fil du temps.

### Signe positif

Faut-il le rappeler, les dividendes représentent une part importante des recettes non fiscales de l'Etat, soit environ 26% en 2022 contre 25% en 2021. Avec ce nouveau rebond, l'espoir renaît chez tous les acteurs impliqués. Bien que la loi de finances prévoyait des dividendes à 19,75 milliards de francs, cette hausse de 6% n'est tout de même pas à déprécier.

Maintenant, il incombe aux pouvoirs publics d'établir une stratégie efficace pour capitaliser sur ces participations financières et atteindre les objectifs de dividendes en 2023 qui sont fixés à 21,8 milliards de francs CFA.

### Meilleure collaboration entre Etat et secteur privé

Le ministère de l'Economie et des Finances a précisé que l'Etat détient des participations (totales, majoritaires ou alors minoritaires) dans 55 entreprises dont la Lonato, la CEET, le port autonome de Lomé, l'UTB, la SNPT, Sotral, Togo Invest, les hôtels Sarakawa, Kara, etc. Conformément à sa politique ambitieuse, le gouvernement cède une partie de ses actifs au secteur privé pour augmenter leur rentabilité, optimiser l'efficacité du secteur en question dans la gestion et l'exploitation de ces entreprises.

Daniel A.

## Climat des affaires/Bon élève : Le Togo parmi la cohorte des 55 pays pilotes du "Business Ready" retenus par la Banque Mondiale

L'institution financière mondiale a, dans le cadre de l'évaluation de l'environnement des affaires dans les économies du monde mis en place un nouveau mécanisme dénommé «BUSINESS READY (B-READY)» qui vient remplacer le DOING BUSINESS. Le nouveau dispositif du groupe de la banque mondiale « Doing Ready » prend comme pays pilotes, 55 pays.

Le Togo, pour avoir su garder le cap des réformes, figure parmi la first cohorte des 55 pays pilotes du nouveau mécanisme. Or, bien avant le changement de «Doing Business», le groupe de la banque mondiale avait, le 16 septembre 2021 mis fin à la publication du Doing Business. Entre octobre 2021 et février 2022, la Banque avait élaboré la pré-note conceptuelle du nouveau mécanisme d'évaluation du climat des affaires. Elle a été publiée le 8 février 2023 et a fait objet de partages et con-

sultations auprès des différentes économies du monde dont le Togo, qui ont apporté leurs contributions pour son amélioration. Bien que le GBM mettait fin à la publication du rapport de «Doing Business», le pays de Faure Gnassingbé maintenait toujours le Cap des réformes en poursuivant la mise en œuvre des actions en faveur du secteur privé. Aujourd'hui, cette détermination du pays a porté ses fruits et c'est ce qui justifie le choix du GBM qui est porté sur le Togo pour faire partie de la première cohorte des 55 pays pilotes du Business Ready.



La ministre Sandra Ablamba Johnson

Dans l'espace UEMOA, seuls, le Togo et le Côte-d'Ivoire font partie de cette première cohorte. Le premier rapport du Business ready des 55 pays pilotes sera publié par le GBM au premier trimestre 2024. Les multiples réformes en cours au Togo au profit du secteur privé sont entre autres : La poursuite de la dématérialisation du tribunal

de commerce pour permettre la tenue des audiences virtuelles. (Audiences en lignes au tribunal de commerce). Cette réforme s'inscrit dans le souci de célérité dans le traitement des dossiers au tribunal de commerce. Pour rappel, le délai moyen de traitement des dossiers au tribunal de commerce de Lomé est de 57 jours en moyenne.

Mise en place d'une chambre destinée aux procédures collectives au tribunal de commerce de Lomé ;  
La mise en place d'une plateforme totalement dématérialisée à la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) avec possibilité de tenir des audiences en ligne ;  
La mise en place d'une base de données des bénéficiaires effectifs des entreprises ;  
Le renforcement de l'interopérabilité des différentes plateformes ;  
La mise en place d'un cadastre totalement numérique, avec possibilité de délivrance des titres fonciers numériques ;  
La mise à jour de la plateforme du permis de construire avec de nouvelles fonctionnalités.

Daniel A.

# Opération feux tricolores : De la nécessité d'insister sur les conduites à tenir lorsque le feu orange s'allume

*Pour amener les usagers de la route notamment ceux des engins à deux roues à respecter le code de la route, le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damehame a instauré l'opération feux tricolores. Ceci démontre un engagement des autorités à faire des routes togolaises un espace où la sécurité et la responsabilité sont prioritaires. Cette opération qui consiste à sensibiliser les usagers de la route qui violent les feux tricolores, sur le bien-fondé des rétroviseurs et du respect, ces feux, nécessite aussi une clarification sur le rôle du feu orange aux usagers qui l'ignorent.*



Démarré le 31 juillet dernier, l'opération a suivi une approche en deux phases. Dans la première phase, les forces de l'ordre ont procédé aux interpellations des contrevenants. Dans la seconde phase, ces individus ont fait l'objet de séances de sensibilisation. Les résultats font état des centaines de contrevenants interpellés dont certains tentent de justifier leurs actes, tandis que d'autres nient leur responsabilité. Justement, la majorité de ces der-

niers sont interpellés pour avoir violé les feux tricolores en général et le feu orange en particulier. « Je n'ai pas violé le feu, ces policiers s'ils veulent de l'argent de poche ils cherchent par tous les moyens pour arrêter injustement des gens. Le feu était bien orange quand je traversais les feux tricolores... », fulminaient la plupart des motocyclistes interpellés par la police dimanche 6 août dernier au rond-point Saint Joseph. Cette réaction constatée dans plu-

sieurs rond-point lors de l'opération des feux tricolores interpelle la police à insister aussi et particulièrement sur les conduites à tenir aux feux tricolores lorsque le feu orange s'allume.

### Quelle appréhension les usagers de la route au Togo ont-ils du feu orange ?

Le feu orange est considéré par la quasi-totalité des conducteurs des engins de toute catégorie comme une invite à l'accélération pour vite franchir les feux tricolores afin éviter le feu rouge qui s'annonce. Il est rare de voir les usagers de la route s'arrêter lorsque le feu orange s'allume.

### Que dit la police sur le res-

### pect du feu orange ?

Pour la police togolaise l'ensemble des usagers doit obligatoirement s'arrêter à hauteur d'un feu affichant un signal lumineux orangé.

### Que renseigne le code de la route ?

Le code de la route indique que l'ensemble des usagers doit impérativement s'arrêter à hauteur d'un feu affichant un signal lumineux orangé. En effet, le feu orange annonce l'arrivée imminente du signal lumineux rouge, qui impose l'arrêt à hauteur du feu, avant un passage piéton. Ce même code de la route précise que les usagers ont le droit de franchir un feu orange, mais seulement si : « lors de l'allumage dudit feu, le conducteur ne peut plus arrêter son vé-

hicule dans des conditions de sécurité suffisantes ». Ainsi, un usager pourra franchir un feu orange si le changement de feu intervient à un instant donné qui ne lui permettra pas de s'arrêter avant celui-ci, mais aussi si le véhicule est suivi de près par un autre usager, et si l'arrêt engendrerait alors un risque de collision.

Vu les nombreux accidents que cause le non-respect ou la compréhension erronée du signal orange des feux tricolores, la sensibilisation policière d'une version harmonisée s'impose à tous les usagers de la route au Togo.

Ampiaba A.

**INAM, à l'écoute de ses abonnés sur 8220; WhatsApp (98 76 69 84 ou le 98 91 51 07)**



L'une des priorités de l'exécutif togolais est d'assurer le bien-être et une couverture sanitaire universelle aux populations. L'accès aux soins demeure ainsi une belle issue pour parvenir à cet objectif noble des plus hautes autorités du pays.

Face au manque de moyens et une inclusion financière qui peine à enrôler toutes les couches de la population, l'Etat togolais, avec l'appui de ses partenaires, a mis, depuis trois ans déjà, à contribution l'Institut national d'assurance maladie (Inam) afin d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des agents publics et de leurs ayants droit.

A travers l'Inam, il était également question de garantir la disponibilité de l'information aux assurés pour un

accès sans soucis aux soins de qualité.

Pour réussir sa mission, l'Inam s'est rapproché de ses assurés et des prestataires de soins et quoi de mieux qu'un centre d'appel, le 8220, afin de permettre aux assurés de s'informer, de formuler des réclamations et même de déposer des plaintes.

En plus de ce centre d'appel, des numéros WhatsApp (98 76 69 84 ou le 98 91 51 07) sont mis à disposition dans l'optique de permettre cet échange permanent entre assurés ou non assuré et l'Institut, et obtenir par ce lien, les bonnes informations. Cela devrait assurément résorber les multiples interrogations qui ont cours ces derniers temps quant au fonctionnement de l'assurance maladie.

La Rédaction

préliminaire de la Ligue des champions de la CAF 2023-2024 :

## L'Asko de Kara éliminée !

On dirait que les kondona ont débarqué à Marrakech avec un panier qu'ils ont réussi à remplir de 7 buts, sans en claque un à l'adversaire. Battus un but à zéro à domicile le 20 août dernier, les joueurs togolais d'Asko de Kara étaient condamnés à un exploit pour continuer leur chemin dans cette compétition. En lieu et place, l'Asko subit une tempête lors du retour. Énorme déconvenue pour l'Asko de Kara. Le club togolais a été laminé (7-0) par les marocains de l'Asfar, le 26 août au stade de Marrakech. L'Asko est donc éliminée prématurément de la course à la Ligue des champions de la CAF 2023-24.

Battue à domicile (0-1) à l'aller, l'Asko subit des fessées lors du retour. Ayant fini le match à 10 après un carton rouge dont le défenseur Fabrice Agbotcho a écopé, le champion en titre du Togo s'arrête aux portes du 1er tour préliminaire de cette compétition.

Le baptême de feu amer pour le nouveau coach de l'Asko, Yao Amani, qui enregistre 2 défaites d'entrée en deux matchs, 8 buts encaissés, aucun marqué. Le technicien ivoirien qui a succédé au togolais Abalo Dosseh a-t-il pris



une patate chaude ? Est-il en manque d'effectif ? Le temps d'adaptation a-t-il été trop court ? Manque-t-il de l'expérience des buteurs qui ont quitté le club ? Le recrutement est-il faussé ? Autant d'interrogations qui taraudent l'esprit de l'opinion qui, surprise par une telle dégringolade de la part d'un club qui a disputé la phase de groupe de la Coupe CAF la saison dernière

L'autre représentant togolais, l'ASCK de Kara est aussi éliminée en coupe CAF. Son aventure s'est arrêtée le samedi 26 août 2023 à Yamoussoukro. Et pourtant, l'ASCK a joué, mais l'AFAD de la Côte d'Ivoire a gagné. Après avoir été tenu en échec (0-0) à domicile en match aller il y a de cela deux semaines, le club togolais a été battu 2 buts à 1.

CS

**Retrouvez Chronique de la Semaine chaque jeudi dans les kiosques**

## L'identification biométrique de la population :

# Les médias outillés et envoyés en mission

*L'identification biométrique de toutes les personnes physiques au Togo, sera bientôt à sa phase d'exécution avec le projet WURI-Togo. Pour mieux le vulgariser, faciliter son appropriation et sa mise en œuvre, les médias togolais ont été outillés sur l'intervention dudit projet : les grandes lignes, ses avantages et le numéro d'identification unique (NIU). Ces échanges entre les professionnels des médias et experts de l'agence nationale d'identification se sont déroulés hier à Lomé sous la présidence du Chef Bataillon DEVO Silété Roselin, directeur général de l'Agence nationale d'identification, qui avait à ses côtés, le Lieutenant-Colonel Béléyi Bédiani, directeur des cultes du Togo, ATTIKPATI Affo Ogou spécialiste en développement social et DJAKA Yaovi Mawusi assistant en mécanisme de gestion des plaines.*

L'une des préoccupations des autorités togolaises est l'identification de toute la population afin d'offrir à cette dernière un développement harmonieux. C'est la raison pour laquelle à l'entame de ses propos, le Chef Bataillon DEVO a félicité le chef de l'État Faure Gnassingbé pour sa détermination à lutter constamment pour le développement du pays et le bien-être, non seulement de ses concitoyens, mais également de tous les résidents dans notre pays, sans exclusion, en initiant ce projet d'identification biométrique. Face au monde inexorablement tourné vers le numérique, offrant plusieurs opportunités d'évolution grandissante à l'humanité à travers les technologies innovantes qui changent nos modes d'organisation, de vie quotidienne et touchent désormais tous les domaines de l'être hu-

main, le Togo ne peut pas rester à la traîne. «Pour être en phase avec ces révolutions technologiques et profiter des opportunités que nous offre le numérique, le ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale, sous l'égide de la Présidence de la République, à travers l'Agence Nationale d'Identification met en œuvre le Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), afin d'attribuer un numéro d'identification unique (NIU) à toute personne physique résident sur son sol sur la base de ses données démographiques et biométriques. Cette ambition, incarnée par le Chef de l'Etat constitue un moyen de matérialiser la vision de la consolidation du développement social, du renforcement des mécanismes d'inclusion, de la paix pour un Togo prospère telle que définie dans le plan



**Chef Bataillon DEVO Silété Roselin, Directeur général de l'ANID (au milieu)**

national de développement (PND) 2018-2022 et reprise dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025" a souligné DEVO Silété Roselin, DG de l'agence nationale d'identification.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, plus de 1,5 milliards de personnes dans le monde, dont 500 millions en Afrique subsaharienne et près de 200 millions de personnes en Afrique de l'Ouest, n'ont aucune preuve d'identité. D'après la DGDN (Direction Générale de la Documentation Nationale), au Togo moins de 15% de la population dispose d'une carte nationale d'identité. Or, sans moyen fiable d'identification, il est difficile pour les citoyens d'exercer leurs droits fondamentaux, d'accéder à la gamme de services fournis par les secteurs privé et public. C'est dans ce contexte que le Gouvernement de la République togolaise, pour permettre la généralisation de l'identité biométrique à tou-

tes les personnes physiques au Togo, a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale, le financement du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI). Le projet a été mis en vigueur le 15 septembre 2020 et devra clôturer le 30 juillet 2026. L'objectif de développement du projet (ODP) est d'«augmenter le nombre de personnes en République Togolaise, en République du Bénin, au Burkina-Faso et en République du Niger qui ont une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui facilite leur accès aux services». Le projet est parfaitement arrimé à l'ambition 1 de l'axe stratégique n°1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à « offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous ». Dans le but d'atteindre ces objectifs, les médias sont sollicités pour contri-

buer à la sensibilisation de la population sur le bien fondé de ce programme. Ils ont été sollicités à exprimer leurs avis et préoccupations sur les interventions du projet, les médias sont très utiles, selon le DG de l'agence nationale d'identification pour accompagner le projet WURI-Togo dans sa stratégie de communication et du partage de l'information. «La présente rencontre est organisée en vue d'échanger avec les acteurs des médias que vous êtes, non seulement pour présenter le projet, mais aussi et surtout pour recueillir vos avis, vos attentes afin de garantir une mise en œuvre réussie du projet WURI-Togo, qui faut-il le rappeler est un programme sous-régional». Ceci permettra de rassurer davantage la population lors du processus de l'opération d'enregistrement de masse des populations à travers la connaissance de la loi n°2019-014 du 24 octobre 2019 portant sur la protection des données à caractère personnel, la loi sur l'identification biométrique des personnes physiques au Togo ; la loi portant sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité avec la création de l'Agence Nationale de Cybersécurité (ANCy)

**Daniel A.**

## Recrudescence de la dépigmentation de la peau noire au Togo :

# L'association NUNYA en guerre contre ce fléau

*De nos jours, pour certaines personnes, être une femme africaine et garder sa belle peau noire sans se dépigmenter est un signe de pauvreté et de manque d'émancipation. Pour cette catégorie de personnes, la dépigmentation permet à l'homme et la femme de devenir plus beau et belle. Ce qui amène un grand nombre surtout la gente féminine à cette pratique qui est dangereuse pour la santé. La dépigmentation volontaire de la peau noire en Afrique est devenue très récurrente depuis la découverte de l'hydroquinone dont les molécules regorgent d'une forte capacité éclaircissante du corps.*

En effet, la femme africaine a abandonné les méthodes traditionnelles pour se rendre belle au bénéfice de celles dites «modernes». Cependant, cette pratique représente un véritable danger pour la santé et peut être la cause de plusieurs maladies graves. C'est donc pour décourager la dépigmentation au Togo que l'association NUNYA en collaboration avec notre journal «Chronique de la Semaine» s'est engagée dans la sensibilisation contre ces mauvaises pratiques et appelle les autorités à mettre en place des dispositions juri-

diques et pratiques en vue d'interdire ou de contrôler l'entrée des produits dépigmentant sur le marché

Pratique largement répandue en Afrique, la dépigmentation volontaire de la peau noire est devenue un véritable problème de société. De nos jours, il existe tellement de produits. Les sociétés (qui en produisent) sont nombreuses et estimées à plus de 1000. Il y a des produits en injection, en prise orale, en application cutanée en savon de douche «D'habitude, nos clients même si elles sont d'un teint anthracite, préfèrent être clai-



res comme les blancs. Ce qui fait que certaines collègues leur injection des produits pour que l'effet soit immédiat. Les catégories que moi je propose font juste sortir le teint naturellement joli sans dépigmenter la peau. Tout le monde à sa façon de voir les choses. Mais selon moi la dépigmentation n'est pas une bonne chose, parce que tu endommages la peau naturelle que Dieu t'a offerte», souligne Adjossika AKAKPO, responsable de « JOY COSMÉTIQUES ». Selon certaines

études, l'utilisation des produits dépigmentant est devenue notamment dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, un véritable problème de santé.

**Dépigmentation volontaire comment se manifestent les méfaits de la dépigmentation ?**

«Il y a des jeunes filles qui viennent pour les acnés mais pas possible. Quand on regarde la peau, toute la peau on voit que le pourtour des yeux c'est noir ou bien sur les joues c'est un peu rouge. Là,

c'est plus foncé et là c'est un peu plus blanc, la peau est mince, on voit quasiment les vaisseaux. Quand on voit ça, on sait que la personne utilise les crèmes pour se rendre la peau claire. Il y en a qui viennent avec des grosses vergetures. On leur demande est ce que vous avez eu à faire un enfant récemment ? Elle va te dire non, elle est jeune,» a expliqué Dr Claire NITIEMA, dermatologue.

**Quels sont les dangers et problèmes de santé liés à la dépigmentation de la peau ?**

Beaucoup de Togolais reconnaissent les risques de la dépigmentation de la peau. Selon koffigan un jeune entrepreneur, « si une personne se dépigmente s'il lui arrive un accident ou il fait une maladie qui nécessite une chirurgie on dit que lorsqu'on les suture, les files ne tiennent

**Suite à la page 6**

## TOGO : Les tortues marines victimes de trafic illicite, plus de milliers de capture par an

*Les tortues marines constituent une espèce en voie de disparition. Souvent victimes accidentelles des bateaux, ces tortues marines subissent diverses actions anthropiques. Aux larges des côtes togolaises, ce sont des milliers de différentes races qui, chaque année, fréquentent les berges pour y pondre leurs œufs, mais les « criminels prédateurs » les attendent et les éliminent, soit pour la viande ou pour des rituels ou encore pour la commercialisation illégale interdite par les textes juridiques nationaux et internationaux.*

Les braconniers aussi ciblent les tortues marines en mer et sur les plages, en particulier leurs sites de ponte. Elles se perdent aussi dans les mailles des filets de pêche ; leurs nids sont susceptibles de prédation par les chiens et les cochons errants, et leur habitat se dégrade en raison du développement économique des régions côtières.

Les menaces directes et indirectes pour la survie et la conservation des tortues marines semblent croître tous les jours. Des initiatives destinées à contrer ces menaces se sont avérées insuffisantes face aux données limitées et non regroupées aux niveaux local, national et régional.

Pourtant, la DCPJ-Interpol Lomé en collaboration avec EAGLE-Togo avait interpellé en mars 2017, un couple accusé de capture, circulation et de commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé avait condamné le couple à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et à payer une amende de 200.000 francs

CFA chacun. A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement.

En effet, toutes les espèces de tortues marines au Togo sont classées dans la catégorie des espèces menacées de disparition par les textes internationaux (annexes CITES et liste rouge de l'UICN) et nationaux (code forestier et loi-cadre sur l'environnement). Les différentes infractions et peines applicables en matière de destruction, commerce ou trafic de tortues marines ou de leurs trophées, sont de l'ordre de 1 à 5 ans d'emprisonnement et 1 à 50 millions de F CFA d'amendes (article 761 du nouveau code pénal).

Ajouté à toutes ces dispositions juridiques, des ONG internationales dont EAGLE-Togo s'activent dans la protection des espèces en voie d'extinction dont les tortues marines. Ainsi, certains hommes consacrent une partie de leur vie au sauvetage des tortues. Ces passionnés de la nature récupèrent des œufs des tortues marines qu'ils font éclore, puis relâchent les bébés dans l'espoir de contribuer à la sauvegarde de l'es-



pèce.

À Blue Turtle Bay, la plage située entre l'hôtel Sarakawa et le port autonome de Lomé, Hatem Messan Khouri a installé un bassin d'eau de mer dans lequel, les enfants peuvent se baigner, et mis en place un véritable écosystème : « Nous avons créé ce bassin pour que les enfants d'abord puissent nager avec les tortues marines, avec des poissons, avec des oursins, etc. C'est un bassin où il y a toutes sortes de poissons comme vous pouvez le voir ». Sur cette plage, les tortues venaient pondre. Or des prédateurs, hommes crabes et oiseaux les attendaient pour récolter ou dévorer les œufs. Désormais ça n'est plus le cas, les œufs sont récupérés. Des patrouilles sont aussi organisées les nuits pour sauver les tortues femelles qui arrivent et ramasser leurs œufs : « Les œufs sont incubés pendant deux à trois mois environ, cela dépend de l'espèce, parce que sur notre côte, nous accueillons les tortues marines : la luth, la verte et l'olivâtre. Ce sont ces trois

espèces qui pondent sur nos côtes », a précisé, Kossivi, le maître des lieux.

« Les tortues, nous les assistons afin qu'elles puissent avoir plus de force avant qu'on les libère dans la nature. Lorsque l'on prend 1000 bébés qui sortent de leur nid, on les libère au bord de mer. Leur taux de survie est d'un bébé sur mille », a-t-il souligné avant d'ajouter qu'en un an, plus de 20 000 bébés tortues marines avaient été remis à l'eau.

Les tortues marines jouent un rôle important dans la régulation de l'écosystème marin. En consommant des méduses, les tortues marines libèrent les coraux, ce qui permet aux poissons d'accéder aux récifs pour se nourrir. Elles jouent un rôle clé dans les écosystèmes marins et côtiers, et contribuent à la santé des herbiers marins et des récifs coralliens, dont d'autres espèces animales comme les crevettes et les thons tirent également leur subsistance.

En broutant les herbiers ou algues marines, elles jouent aussi un rôle primordial dans

la structure et le maintien de la diversité spécifique des herbiers, et par conséquent, dans la biodiversité des espèces qui y sont associées. Lorsqu'elles sont en grand nombre, certaines espèces peuvent même constituer un apport considérable à la biomasse de leur environnement : adultes et œufs constituant une source de nourriture non négligeable pour de multiples autres animaux. Et aussi, leurs capacités à concentrer des éléments vont aussi en faire d'excellents indicateurs de pollution.

Rappelons que l'Afrique de l'Ouest est à la fois une région de provenance et de transit pour le commerce illicite des espèces sauvages dont les tortues marines. Bien que les espèces marines fassent moins souvent l'objet d'études d'évaluation de trafic d'espèces comparativement aux autres espèces sauvages, il existe des preuves incontestables des marchés locaux comme régionaux où prospère la vente illégale des produits de tortues marines.

Les cinq espèces de tortues marines existant sur le littoral de l'Afrique de l'Ouest sont menacées d'extinction à cause du trafic illicite et sont aussi utilisées à des fins de médecine traditionnelle, bijouterie et autres formes d'artisanat. (EAGLE-Togo/Août/2023)

### Recrudescence de la dépigmentation de la peau noire au Togo :

## L'association NUNYA en guerre contre ce fléau

Suite de la page 5

pas dans la peau et ressortent. Donc une telle personne si la chirurgie était censée la maintenir en vie, on ne pourra pas la lui faire.» Pour les spécialistes de la santé de la peau, la dépigmentation n'est pas d'effet néfastes que sur la peau mais également sur tout l'organisme humain.

«Les adolescents s'identifient à leurs idoles et s'adonnent à ces pratiques qui bien sûr constituent un véritable danger pour la santé. Pas seulement que la peau parce que quand on pose ces produits ça passe dans la circulation sanguine. Et ça peut causer à long terme, par exemple le diabète ou la tension artérielle que l'on ne voit

pas. C'est à long terme qu'on aura ces effets secondaires. Et même l'obésité mais ce qui est immédiatement visible, ça va détruire la flore cutanée bactérienne qui est normale. Du coup vous serez sujet à faire beaucoup plus d'infections qu'une personne qui ne s'est pas dépigmentée. Vous pouvez avoir ce qu'on appelle l'ochronose exogène, c'est le lit du cancer de la peau. Et ça le traitement pour un togolais moyen ça va être compliqué», estime Dr Claire NITIEMA.

**Il y a t'il une solution pour les victimes ?**

A en croire, Dr Claire NITIEMA Il y a des complications qu'on peut prendre en charge quand c'est détecté tôt. Et quand on va vers les complications plus sérieuses

comme ochronose et cancer, il faut comprendre que le traitement sera très coûteux. « Et pour le cancer de la peau, le traitement peut être à coup de millions. Pour le togolais moyen, je me dis que ça va être très difficile» .

**Que faire pour lutter contre la dépigmentation de la peau noire ?**

L'éradication de la dépigmentation volontaire ne peut passer que par la sensibilisation et l'implication répressive de la part des autorités publiques d'autant plus que c'est un problème de santé publique mais aussi par des conseils des agents de la santé et la beauté de la peau.

«Nous sommes du domaine. La dépigmentation n'est pas du tout une bonne chose. Tu t'es dépigmentée tu t'es fait

injecter, tu es apparemment propre, tu es teint clair et lorsque tu passes les gens sont impressionnés. Mais laisse moi te rassurer que dans cinq ou dix ans ce ne sera plus comme tel. Plutôt tu t'enlaidira plus que tu ne l'étais auparavant. Ta santé est bien plus importante que ce que les autres voient et apprécient. Tu peux prendre soin de ta peau mais la dépigmentation en t'injectant des produits, je ne le conseille pas,» exhorte Adjossika AKAKPO, responsable de « JOY COSMÉTIQUES» . Apportant de l'eau au moulin de cette dernière, la dermatologue, Dr Claire NITIEMA invite les africains et africaines à chérir leur peau noire.

«L'idéal serait d'aimer notre peau noire, notre belle peau noire, de l'hydrater et

d'être fière d'être africaine parce qu'ailleurs aussi il y en a qui nous envie. Parce qu'une belle peau noire c'est une peau qui nous protège des rayonnements ultraviolets du soleil qui fait que nous vieillissons moins et que nous avons moins le cancer de la peau.»

En fin, le Togo devrait emboîter le pas aux pays comme la Gambie et le Sénégal qui ont mis en place des dispositions juridiques qui interdisent et répriment la dépigmentation.

La Rédaction

# Gabon : Malgré sa réélection, Ali Bongo déposé par un putsch

**Des habitants applaudissent les membres des forces de sécurité dans le quartier Plein Ciel, à Libreville, le 30 août 2023 au Gabon. Des militaires putschistes ont annoncé mercredi avoir mis «fin au régime en place» au Gabon et placé en «résidence surveillée» le président Ali Bongo Ondimba, dont la réélection après 14 ans au pouvoir venait d'être annoncée.**

Jusqu'à ce coup d'Etat, condamné par l'Union africaine et la France, ce pays d'Afrique centrale riche en pétrole était dirigé depuis plus de 55 ans par la famille Bongo. L'opposition dénonce régulièrement la «dynastie Bongo» dans un pays où la corruption est endémique. Dans un message vidéo posté sur les réseaux sociaux où il apparaît manifestement inquiet, Ali Bongo, 64 ans, appelle en anglais tous ses «amis dans le monde entier pour leur dire de faire du bruit» à propos «des gens qui (l)'ont arrêté». Mais à Libreville ou Port-Gentil, la capitale économique, ce sont des foules joyeuses qui ont célébré «la libération du Gabon».

Dans le quartier populaire Plein Ciel de Libreville, un membre du personnel de l'AFP a vu une centaine de personnes sur un pont, à pied ou en voiture, crier: «Bongo dehors!». Au son des klaxons, ils ont salué et applaudi des policiers en tenue anti-émeutes et visage masqué.

A Port-Gentil, la capitale économique, sur la place du Château d'eau, quartier populaire et bastion de l'opposition, des centaines de personnes ont klaxonné en criant «Le Gabon est libéré». Certains ont dansé avec des policiers et des militaires en tenue, a rapporté Ousmane Manga, journaliste indépendant contacté par téléphone par l'AFP.

## «Un Gabonais normal»

Ali Bongo «est mis à la retraite, il jouit de tous ses droits. C'est un Gabonais normal, comme tout le monde», a affirmé le chef de la garde présidentielle, qui apparaît déjà comme le nouvel homme fort, le général Brice Oligui Nguema, au journal français Le Monde. Ali Bongo avait été élu en 2009 à la mort de son père Ali Bongo Ondimba, pilier de la «Françafrique», qui dirigeait le pays depuis plus de 41 ans. Le chef de l'Etat déchu a été placé en «résidence surveillée, entouré de sa famille et de ses médecins», ont assuré les puts-

chistes, mais l'un de ses fils, Nouredin Bongo Valentin, a été arrêté notamment pour «haute trahison». De même que six autres jeunes hauts responsables de la Présidence, parmi lesquels le directeur de cabinet de M. Bongo et son adjoint, des conseillers de la présidence ainsi que les numéros un et deux du tout-puissant Parti démocratique gabonais (PDG).

Le général Oligui, lui, a été porté en triomphe par des centaines de militaires de la Garde républicaine, l'unité d'élite puissamment armée et garde prétorienne des Bongo depuis des décennies. Il a laissé toute la journée des colonels de différents corps d'armée lire les communiqués à la télévision mais les putschistes devraient annoncer dans la soirée les mesures et la durée de la «transition» au nom de laquelle ils ont pris le pouvoir, ainsi que le nom de celui qui la dirigera. Les réactions internationales à ce nouveau coup d'Etat dans un pays d'Afrique francophone n'ont pas tardé: la Chine a appelé à «garantir la sécurité d'Ali Bongo», Washington dit suivre de très près la situation, tandis que la France, ex-puissance coloniale, a «condamné le coup d'Etat militaire».

La Russie a fait part de sa «profonde préoccupation» et l'Union africaine a condamné «fermement la tentative de coup d'Etat» et appelé les militaires «à garantir l'intégrité physique» du président, de sa famille et de ses ministres.

## «Tourner la page»

Juste après la proclamation en plein cœur de la nuit de la victoire de M. Bongo à la présidentielle de samedi avec 64,27% des voix - son principal rival Albert Ondo Ossa, recueillant 30,77% des voix et dénonçant des fraudes massives -, un groupe d'une douzaine de militaires était apparu sur les écrans de la chaîne de télévision Gabon 24, abritée au sein même de la présidence.

Réunis au sein du «Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), ils ont «décidé de défendre la paix en mettant fin au régime en place», a an-



noncé un colonel.

«Il n'avait pas le droit de faire un troisième mandat, la Constitution a été bafouée, le mode d'élection lui-même n'était pas bon. Donc l'armée a décidé de tourner la page, de prendre ses responsabilités», a fait valoir le général Oligui Nguema au Monde. Les militaires ont décrété la dissolution de toutes les institutions du pays et ordonné la fermeture des frontières du Gabon «jusqu'à nouvel ordre». Les sept hommes arrêtés par les putschistes, dont le fils Bongo, incarnent la «jeune garde», un groupe de très proches et influents conseillers du chef de l'Etat depuis le retour d'une longue convalescence de M. Bongo à la suite d'un AVC en 2018. L'opposition et la société civile accusaient régulièrement les membres de cette «jeune garde» d'être devenus les véritables dirigeants du pays parce que, selon elles, Ali Bongo était très affaibli par les séquelles de son AVC. Ce coup d'Etat est intervenu en plein couvre-feu et alors qu'internet était coupé, deux mesures décrétées par le gouvernement samedi avant la fermeture des bureaux de vote afin de parer selon lui à d'éventuelles «violences». Ali Bongo brigait un troisième mandat, réduit de 7 à 5 ans, aux élections de samedi qui regroupaient trois scrutins, présidentiel, législatifs et municipaux.

## Qui est Brice Clothaire Oligui Nguema le nouvel homme fort qui a renversé Ali Bongo?

Au Gabon, Brice Clothaire Oligui Nguema est un homme puissant, très puissant. Actuel commandant en chef depuis deux ans de la Garde Républicaine, la célèbre «GR» qui est la garde prétorienne du président Ali Bongo-, ce militaire a su s'imposer comme la clé de voûte de l'appareil sécuritaire du régime et plus encore.

## Aide de camp

Fils d'un Officier Général gabonais, Brice Clothaire Oligui Nguema choisit lui aussi le métier des armes très tôt en intégrant l'actuelle Garde Républicaine du Gabon. Formé à l'académie royale militaire de Meknès au Maroc et ayant suivi le stage commando du Centre d'entraînement commando en forêt équatoriale du Gabon, Brice Clothaire Oligui Nguema est vite remarqué par la hiérarchie militaire de la garde prétorienne et devient l'un des aides de camp d'Omar Bongo et le restera jusqu'à sa disparition en juin 2009.

## Maître-espion

À l'arrivée d'Ali Bongo au pouvoir, Brice Clothaire Oligui Nguema est envoyé en diplomatie pendant une dizaine d'années. Ainsi, il est attaché militaire à l'ambassade du Gabon au Maroc puis au Sénégal et selon certaines sources, il le vit comme un exil. Un an après l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) d'Ali Bongo survenu à Ryad en Arabie Saoudite en octobre 2018, le colonel Brice Clothaire Oligui Nguema est rappelé au Gabon où il remplace un autre colonel Frédéric Bongo à la tête du service de renseignement de la Garde Républicaine : la Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS).

## À la tête de la «G.R.»

Six mois après, Brice Clothaire Oligui Nguema est encore promu, mais cette fois-ci à la tête de la Garde Républicaine où il remplace le général Grégoire Kouna. À la tête de la «G.R.», il impulse des réformes en vue de la rendre plus efficace dans sa mission fondamentale : le maintien du régime. Pour cela, il renforce le dispositif de protection d'Ali Bongo, mais sa réforme la plus marquante est sans doute le développement de la Section des Interventions Spéciales (S.I.S une

unité spéciale placée sous l'autorité directe d'Ali Bongo, ndlr.) qu'il fait passer d'une trentaine à plus de 300 éléments (avec près de 100 tireurs de précision), qu'il dote d'équipements de pointe et dont il compose même le chant ! Un chant qui dit entre autres : « Je défendrais mon président avec honneur et fidélité », tout un programme !

Propriétaire millionnaire ! Mais Brice Clothaire Oligui Nguema est aussi dans les «affaires». Ainsi, il dispose de plusieurs propriétés aux États Unis d'Amérique d'une valeur de plus d'un million de dollars selon une enquête de l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) de 2020. En 2018, par exemple, il a acheté - en cash ! - une propriété à Silver Spring dans le Maryland à 447.000 dollars !

À l'approche des élections présidentielles au Gabon, Brice Clothaire Oligui Nguema avait la charge de consolider le pouvoir d'Ali Bongo pour préparer l'avènement de son fils. Du moins officiellement. Apparemment cet officier supérieur a failli dans sa mission. À moins qu'il n'ait retourné sa veste et participé au coup d'Etat auquel on a assisté dans la nuit de mardi à mercredi. Comme l'annonce de la destitution d'Ali Bongo a eu lieu dans la cour même du Palais présidentiel, une forteresse protégée justement par la garde républicaine, on peut penser que le deuxième scénario est le plus plausible. On devrait reparler du général Oligui Nguema dans les heures et les jours qui viennent.

internationalgabon

# ALERTE ARNAQUE

Évitez d'envoyer de l'argent par Tmoney ou Flooz

Aucun paiement ne se fait à la DCCFE par Tmoney ou Flooz. Les paiements pour l'obtention du titre foncier se font uniquement dans les agences des banques partenaires et sur les bornes électroniques installées au siège de l'OTR et à la DCCFE.

☎ **8280**

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert



FEDERER POUR BATIR  
f t y i n www.otr.fg



## Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**